

Formation Préparation à l'habilitation mécanique

Publics concernés :

Technicien de maintenance, exploitant d'installation, responsable de travaux appelé à effectuer des opérations de consignation et de déconsignation (hors consignation électrique).

Conditions d'accès :

Niveau IV ou équivalent

Objectifs pédagogiques :

Réaliser une analyse de risque pour définir la mise en sécurité.

Mettre en sécurité les équipements et les installations pour les travaux ou interventions en fonction des énergies et fluides.

Organiser la mise en œuvre de la consignation et déconsignation.

Moyens pédagogiques :

Exposés théoriques et discussions

Exercices pratiques

Evaluations théorique et pratique

Documents remis :

Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire.

Attestation de formation nominative.

Conditions de réalisation :

Durée : 14 heures soit 2 jours

Intervenant : Formateur spécialisé en risques professionnels

Responsable pédagogique : Directeur du centre de formation / Dirigeant spécialisé

Evaluation :

QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage – Correction et synthèse en commun – Exercices pratiques

Tarifs :

Formation réalisée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Consulter notre grille tarifaire. Devis sur simple demande.

Accessibilité :



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le référent handicap du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.

Programme :

- La perception et le comportement face aux risques
- Origines des accidents et statistiques
- Contexte réglementaire
- Acteurs, missions et responsabilité civile et pénale
- Organisation, environnement, matériel et équipe de travail
- Installations et équipements
- Technologie des composants
- Les énergies et les fluides
- Analyse de risques
- Consignation, condamnation et déconsignation
- La consignation dans le cadre de contrat de maintenance
- Documents applicables

Évaluation :

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base de QCM.
 - Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire en vue d'une habilitation de "chargé de consignation"
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.